

Michel Sarra-Bournet

(1997)

“Duplessis et la pensée économique de l'Église.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
Professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi
[Page web](http://www.uqac.ca/~jmt/). Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca
Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, sociologue, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi, à partir de :

Michel Sarra-Bournet,

"Duplessis et la pensée économique de l'Église".

In ouvrage sous la direction de Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, **DUPLESSIS. Entre la grande noirceur et la société libérale**, chapitre 7, pp. 173-182. Montréal : Les Éditions Québec/Amérique, 1997, 397 pp. Collection *Débats*. Programme d'études sur le Québec de l'Université McGill.



Texte diffusé en libre accès dans Les Classiques des sciences sociales avec l'autorisation de l'auteur accordée le 27 janvier 2018.



Courriels : gagnon.alain@uqam.ca

Michel Sarra-Bournet : sarra-bournet.michel@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

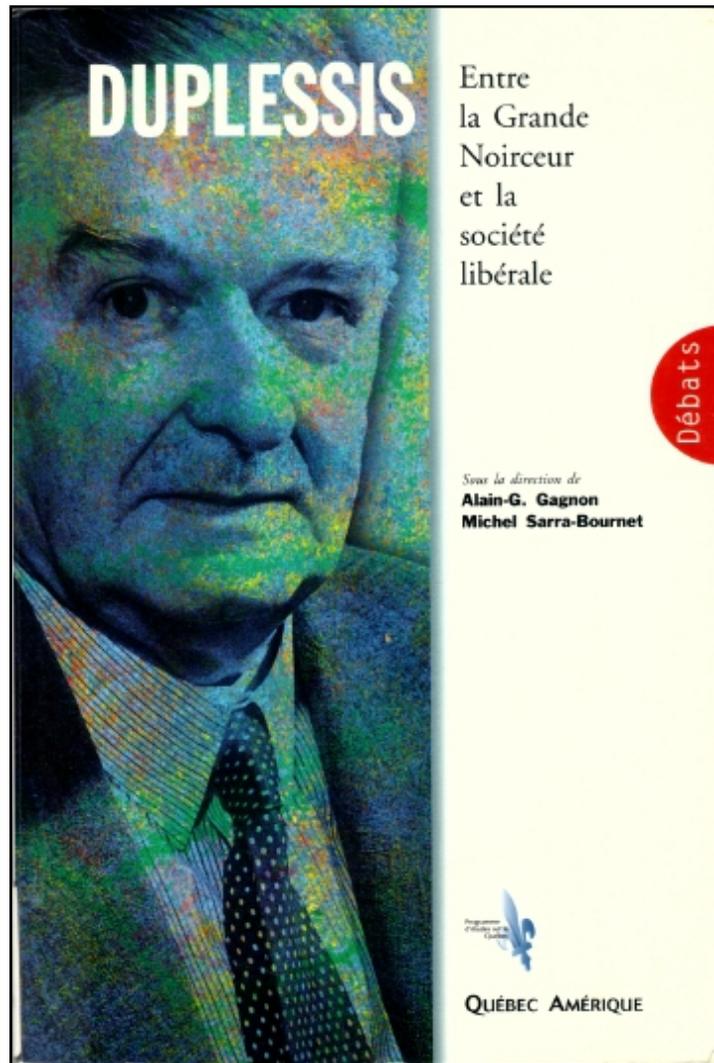
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5" x 11".

Édition numérique réalisée le 27 janvier 2018 à Chicoutimi, Québec.



Michel Sarra-Bournet

“Duplessis et la pensée économique de l’Église”.



In ouvrage sous la direction de Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, **DUPLESSIS. Entre la grande noirceur et la société libérale**, chapitre 7, pp. 173-182. Montréal : Les Éditions Québec/Amérique, 1997, 397 pp. Collection *Débats*. Programme d’études sur le Québec de l’Université McGill.



Michel Sarra-Bournet est détenteur d'un doctorat en histoire de l'Université d'Ottawa. Récipiendaire du prix Edmond-de-Nevers pour *L'Affaire Roncarelli : Duplessis contre les témoins de Jéhovah*, il est également l'auteur de *Le Canada anglais et la souveraineté du Québec : deux cents leaders se prononcent*.

[173]

Deuxième partie : Le socio-économique

Chapitre 7

“Duplessis et la pensée économique de l'Église.”

Michel Sarra-Bournet

[Retour à la table des matières](#)

Il y a deux personnages historiques qui sont indissolublement liés dans nos esprits au milieu du XX^e siècle québécois. Il s'agit de Maurice Duplessis, chef de l'État provincial de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959, et de l'Église catholique, responsable des systèmes de santé, de services sociaux et surtout d'éducation jusqu'au début des années 1960, ce qui la rendait maître de la socialisation des jeunes Québécois et Québécoises.

On a beaucoup fait état d'une connivence entre Duplessis et l'Église catholique ou même d'une influence indue de l'Église sur l'État. Il serait plus indiqué de parler d'un « concordat » dans lequel les deux institutions se sont données carte blanche dans leur domaine respectif, le social et le politique. Dans les pages qui suivent, nous comparerons la pensée économique de l'Église à la politique économique du régime duplessiste. Nous verrons que dès le départ, elles ont connu des divergences importantes et que l'inflexibilité de Duplessis dans les relations patrons-ouvriers a précipité l'éloignement, alors même que l'Église évoluait vers une position progressiste. Maurice Duplessis et l'Église catholique ont néanmoins vécu une longue co-

existence pacifique en raison du conservatisme social et politique qu'ils avaient en commun.

[174]

Au cours des 35 dernières années, on a tour à tour exagéré l'emprise du clergé sur Duplessis, son gouvernement et la société québécoise (ce sont les « modernistes » de la Révolution tranquille qui ont parlé de « Grande noirceur ») et la nature « libérale » du régime duplessiste (le produit d'un courant « révisionniste » selon l'historien Ronald Rudin ¹).

Cette contradiction vient d'une confusion entre les niveaux d'analyse. Duplessis partageait les idées conservatrices de l'Église au niveau social et politique (bien que toute l'Église ne fût pas conservatrice et qu'elle le fût de moins en moins). D'autre part, Duplessis est resté accroché à un mode de régulation du capitalisme qui convenait davantage à la période précédant la grande crise. En ce sens, il était ultra-libéral au plan économique. Mais puisque qu'il refusait d'évoluer avec le libéralisme économique moderne, on le taxait aussi de conservatisme économique. Duplessis était donc un « conservateur », même s'il pratiquait au plan économique un libéralisme classique.

On doit distinguer deux périodes dans les relations entre l'Église et Duplessis. Celle du « concordat », qui va de 1936 à 1949, et celle de l'éloignement, de 1949 à 1959. S'ils se sont distanciés à partir de la grève d'Asbestos en 1949, ce n'est certes pas dû à un changement quelconque de la politique économique de Duplessis, mais plutôt à une certaine évolution qui correspond à l'arrivée de sang nouveau au sein de l'Église.

¹ Ronald Rudin, « La quête d'une société normale. Critique de la réinterprétation de l'histoire du Québec », *Bulletin d'histoire politique* 3, 2 (hiver 1995), p. 9-42.

[175]

Le concordat : 1936-1949

Maurice Duplessis est arrivé au pouvoir pendant la grande crise économique qui fit sentir ses effets du grand krach boursier de 1929 jusqu'aux premières années de la Deuxième Guerre mondiale. Lors des élections provinciales de 1935 et 1936, Duplessis et son Parti conservateur s'étaient alliés à un groupe de réformistes dirigés par Paul Gouin, l'Action libérale nationale (ALN). Ces derniers s'étaient détachés du Parti libéral au pouvoir depuis des décennies. Leur programme électoral était proche du *Programme de Restauration sociale*² rédigé par des nationalistes inspirés par la Doctrine sociale de l'Église telle que revue et augmentée en 1931 par l'Encyclique *Quadragesimo anno*. La principale nouveauté introduite par le pape Pie XI était le corporatisme. Dans l'ordre nouveau, l'organisation socio-économique tournerait autour de la corporation, c'est-à-dire un « corps officiel et public, intermédiaire entre les entreprises particulières et l'État, chargé de la gérance du bien commun au sein d'une profession déterminée »³.

L'objectif des penseurs cléricaux était d'adoucir le capitalisme (un système accepté comme légitime par l'Église) et de bloquer l'avance des mouvements socialistes ou socialisants en cette période de turbulence économique et d'effervescence sociale. Sous l'impulsion du docteur Philippe Hamel, on avait introduit un article plus radical dans le programme de l'Union nationale (UN), la coalition entre l'ALN et le Parti conservateur : la nationalisation des monopoles dans les services publics (qu'on appelait alors les « trusts »).

[176]

Une fois bien en selle, Duplessis s'est détourné de ce programme et a adopté intégralement le modèle libéral de son prédécesseur

² *Le programme de Restauration sociale expliqué et commenté*, Montréal, École sociale populaire, Brochure n° 239-240, 1934.

³ Richard Arès, *Catéchisme de l'action corporative*, Montréal, École sociale populaire, brochure n° 289-190, 1938.

Alexandre Taschereau, bien qu'il fût déjà devenu inadéquat. Durant son premier mandat, ses mesures les plus progressistes furent la Loi des salaires raisonnables et celle des accidents de travail. De plus, il ne toucha mot du corporatisme. Quant à la nationalisation, comme de toute autre intervention directe du gouvernement dans l'économie, il ne pouvait en être question pour Duplessis. Son refus tiendra bon jusqu'à sa mort, en 1959. Robert Rumilly, chroniqueur historique, ami et publiciste de Duplessis écrira, à la veille de la dernière campagne du Chef :

Les Canadiens français n'avaient, et n'ont encore, ni les capitaux, ni la technique, ni même, pour la plupart, la tournure d'esprit pour exploiter seuls les richesses naturelles de la province. ⁴

Duplessis s'allia au grand capital anglo-américain pour exploiter les richesses naturelles et la classe ouvrière du Québec. Dans la section sur le Québec d'un journal d'affaires torontois, il fit la promotion de sa province de la manière suivante :

Public stability and industriousness [is the] key to Quebec's prosperity. (...) While strongly opposed to state nationalism, the government of this province nevertheless strives to fulfill the delicate balancing rôle — that of protecting workers' rights on the one hand and of guarding employers against undue pressure on the other. ⁵

[177]

Duplessis adopta des mesures sociales et politiques compatibles avec les vues de l'Église, dans le but de l'amadouer :

⁴ Robert Rumilly, *Quinze ans de réalisations. Les faits parlent*, Montréal, Chez l'auteur, 1956, p. 170.

⁵ Maurice Duplessis, « Public Stability and Industriousness key to Quebec's Prosperity », *Monetary Times Annual National Review* (1955), p. 62-63.

- * assistance aux mères nécessiteuses (à l'exception des « filles-mères » et des femmes séparées et divorcées) ;
- * assistance aux aveugles ;
- * résistance aux pressions sociales en faveur du droit de vote des femmes, l'éducation gratuite et obligatoire ;
- * lutte contre les communistes et les Témoins de Jéhovah (ex. : la loi du cadenas et l'affaire Roncarelli).

À l'occasion du discours d'ouverture du Congrès eucharistique de 1938, Duplessis a explicitement rejeté les principes de la Révolution française (liberté, égalité, fraternité) et a refait sa profession de foi catholique. Il a réitéré sa préférence pour la charité, par opposition à la justice, et il a remis un anneau au cardinal Villeneuve. Celui-ci a réagi en soulignant que ce geste signifiait l'union du temporel et du spirituel.

L'Église catholique était donc rassurée. S'ensuivirent plus de dix ans de coexistence pacifique. Pourtant, ni l'Église, ni Duplessis ne s'étaient réellement soumis l'un à l'autre. Chacun acceptait de respecter la domination respective de l'une dans le champ social et de l'autre dans le politique. Le domaine économique restait un terrain de conflits potentiels.

[178]

L'éloignement : 1949-1959

Les conditions économiques ont évolué dans l'après-guerre. Le capitalisme a repris des forces dans cette phase de reprise en charge de la production par l'entreprise privée et d'expansion industrielle. Par ailleurs, de nouveaux besoins sociaux se sont fait sentir, tandis qu'un nouveau rapport de forces s'établissait entre patrons et travailleurs.

Dans l'Église, on a abandonné l'idée du corporatisme, discréditée en Europe durant la guerre, et les syndicats catholiques se sont alignés

sur celle de la participation aux bénéfices dans l'entreprise. Cela était d'ailleurs un des enjeux de la célèbre grève de l'amiante.

Les éléments progressistes de l'Église se sont manifestés lors du conflit ouvrier de 1949 et ont amené l'épiscopat à donner son appui aux travailleurs ⁶. L'un d'eux, l'abbé Gérard Dion est devenu, à l'instar du père Georges-Henri Lévesque, un adversaire juré du premier ministre.

Bref, l'Église évoluait, mais pas Duplessis. Dans une causerie clôturant le cinquième congrès patronal de l'Association professionnelle des industriels, le 15 novembre 1949, Duplessis a publiquement réaffirmé que :

La province de Québec possède le seul gouvernement catholique sur cette terre d'Amérique : catholique convaincu et pratiquant. (...) Nous considérons que le mandat qui nous a été donné vient en définitive de Dieu, source de toute autorité et que nous sommes une autorité légitimement constituée, comme toute autre autorité légitimement constituée. ⁷

[179]

En dépit de cette brûlante profession de foi, le sentiment religieux de Duplessis ne sera plus qu'une façade pour asseoir son pouvoir devant l'électorat. Pour le reste, son discours se contentera de vanter les mérites d'un libéralisme économique marqué au signe du paternalisme :

S'il n'y avait pas d'entreprise privée, s'il n'y avait pas de capital, qui paierait les taxes ? S'il n'y avait pas de capital, qui pourrait faire la charité ? S'il n'y avait pas capital (sic), qui pourrait courir les risques inhérents au développement et au progrès ? Sans capital, aucune possibilité humaine de progresser, de prospérer ou même de vivre. (...) Figurez-vous un régime en

⁶ Nos évêques, *Le problème ouvrier en regard de la Doctrine sociale de l'Église*, Montréal, Institut social populaire, Brochure n° 433-434, 1950.

⁷ Maurice Duplessis, *Causerie du Premier ministre de la province de Québec, l'honorable Maurice Duplessis*, à la clôture du cinquième congrès patronal de l'Association professionnelle des Industriels, tenu au Château Frontenac à Québec, le 15 novembre 1949, Archives de l'Université de Québec à Montréal, Fonds CDE, n° 43.

vertu duquel le gouvernement interviendrait dans toutes les activités et dans tous les domaines. Ce ne serait pas la liberté, ce ne serait pas la démocratie ; ce ne serait ni la justice ni le bon sens. Le « Père » Clemenceau avait raison de s'écrier : « L'État a trop d'enfants pour être un bon père de famille »⁸.

Avant la Deuxième Guerre mondiale, la politique économique de Duplessis et la pensée économique de l'Église demeuraient compatibles.

Tout comme l'Église, Duplessis acceptait le capitalisme. Mais son capitalisme était classique, de laisser-faire. De leur côté, les penseurs cléricaux cherchaient des alternatives dans le corporatisme et le coopératisme.

Tout comme l'Église, Duplessis cherchait la collaboration de classes. Mais c'était au nom du capital. De son côté, l'Église cherchait l'harmonie sociale, le « bien commun ».

Après la guerre, l'Église et Duplessis s'opposèrent sur la question économique, en particulier sur les conflits industriels entraînés par la prospérité retrouvée. En raison de ses choix économiques Duplessis ne pouvait qu'être [180] intransigeant face aux demandes ouvrières. Pour sa part, sous l'impulsion des nouveaux leaders syndicaux catholiques et de certains évêques progressistes, l'Église se rangea du côté des travailleurs. Le pluralisme idéologique ayant gagné l'Église, certains de ses éléments se mirent à critiquer ouvertement le régime duplessiste⁹.

Duplessis était-il un libéral ? Si oui, pourquoi n'a-t-il pas adopté les politiques interventionnistes des états libéraux de l'après-guerre ? Pourquoi le libéralisme économique ne s'accompagnait-il pas d'un li-

⁸ *Ibid.*

⁹ Gérard Dion et Louis O'Neil, « L'immoralité politique dans la province de Québec », dans *Le chrétien et les élections*, Montréal, Éditions de l'homme, 1960, p. 113-120.

béralisme politique et social, comme cela semble être le cas ailleurs ?
Je reprendrai les paroles du journaliste Louis Martin :

Maurice Duplessis est pour ceux qui l'ont aimé le détenteur d'un pouvoir un peu magique. Il est pour eux le pasteur qui a vaillamment gardé son troupeau à travers les difficultés de la vie quotidienne et les écueils d'un monde hostile. Il est l'incarnation du père ¹⁰.

Je réserve le mot de la fin au père Georges-Henri Lévesque :

C'est un des points fondamentaux qui me séparaient de Monsieur Duplessis. C'est que j'avais un culte assez poussé de la liberté, lui avait le culte de l'autorité ¹¹.

[181]

En effet : libéralisme économique, conservatisme social, paternalisme et autoritarisme politique résument bien l'essentiel du personnage et du régime qu'il dirigeait.

[182]

Fin du texte

¹⁰ Louis Martin, animateur de l'émission « Duplessis », *L'histoire comme ils l'ont faite*, Archives sonores de la Société Radio-Canada 670128, 1967.

¹¹ Georges-Henri Lévesque, interviewé à l'émission « Georges-Henri Lévesque », *L'histoire comme il l'ont faite*, Archives sonores de la Société Radio-Canada 670311, 1967.